



↖
Le chantier de
la Porte de Paris,
actuellement

↖
Le futur ensemble
immobilier de la Porte
de Paris qui accueillera
notamment le futur siège
de Plaine Commune
Habitat mi-2015



PLAINE COMMUNE HABITAT AU CŒUR DES PROJETS DE LA PORTE DE PARIS

Après avoir inauguré une première résidence de 29 logements : la résidence Barbacane, une autre étape importante de la construction de ce nouveau quartier de Saint-Denis situé en entrée de ville est engagée : le début de la construction de la future « Maison commune de l'habitat » qui accueillera, notamment, le siège de l'office public Plaine Commune Habitat. Depuis sa création, en 2005, Plaine Commune Habitat est locataire de son siège social, avec des locaux et des équipes administratives distants, ce qui engage des coûts importants de gestion. Avoir des locaux adaptés,

modernes, qui permettent d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions, au cœur du territoire sera un vrai plus. S'engage donc sur le grand chantier de la Porte de Paris la création de ce nouveau siège, aux côtés de commerces, d'autres bureaux destinés à la location, d'un hôtel et de nouveaux logements qui seront tous desservis par le futur tramway. À noter que ce premier véritable siège social de l'office public Plaine Commune Habitat dont la livraison est prévue mi-2015 ne vient pas en lieu et place des 4 agences. Les agences resteront, avec les loges des gardiens, les lieux d'accueil prioritaires des locataires, avec là aussi des projets pour améliorer les conditions d'accueil des visiteurs et de travail des personnels.

En pratique

BIEN HABITER, BIEN ASSURÉ !

Plus de 10 000 locataires, dont l'attestation d'assurance n'était pas à jour, ou qui arrivait à échéance prochainement ont reçu un courrier fin juin pour leur demander de transmettre une attestation à jour. Si vous ne l'avez pas encore fait, n'attendez plus : **il est obligatoire d'assurer son logement pour « risques locatifs » (incendie, dégât des eaux, explosion de toute nature, et recours de voisin)** et de remettre son attestation à jour tous les ans à votre gardien ou après de votre agence, à défaut, cela peut être une cause de résiliation du bail.

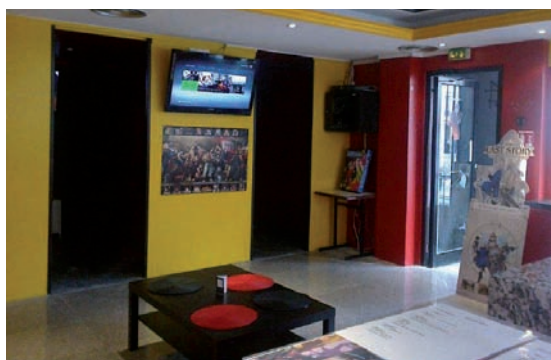
RAPPELÉZ VOUS :

l'assurance vous protège autant qu'elle protège les autres !



DES PROVISIONS AU PLUS PRÈS DES DÉPENSES

Le niveau des provisions quittancées tous les mois sert à couvrir au plus juste les dépenses prévues pour l'année afin d'éviter de devoir procéder l'année suivante, à des régularisations de charges élevées. Plaine Commune Habitat procédera dès l'avis d'échéance de juillet à l'ajustement des provisions sur l'eau chaude et l'eau froide afin de tenir compte de vos consommations réelles. Les provisions de charges seront quant à elles ajustées uniquement lorsque le total des provisions quittancées depuis le début de l'année est manifestement inférieur aux charges réelles supportées sur le groupe immobilier. L'ajustement éventuel des provisions de chauffage sera examiné à la rentrée.



DES ADRESSES À NOTER

Plaine Commune Habitat gère des logements, mais aussi – et c’est moins connu – des commerces et des locaux d’activités, données essentielles de la qualité de vie dans un quartier. Preuve de l’importance donnée à la qualité et à la diversité des commerces, les dernières enseignes qui se sont installées sur le patrimoine :

Un fleuriste dont l’originalité réside dans ses sacs à bouquets, au 18 rue Jean-Jaurès à Saint-Denis :

NOVAFLEURS.

Un café manga qui s’adresse aux passionnés et curieux de BD japonaises, au 120, rue G.-Péri à Saint-Denis :

MANGA CAFE

L’enseigne **MONDIAL PARE BRISÉS** 5, avenue du Colonel Fabien à Saint-Denis, pour la réparation de pare brises

Un cabinet de **KINESITHERAPIE** au

15, rue Proudhon à Saint-Denis (quartier La Plaine)

Un espace santé, au 10 rue Albert Walter, à Saint Denis : **ESPACE SANTE ACTIVE** ouvert à tous pour disposer :

- d’information et de conseils sur les thèmes de prévention, par une équipe de conseillers de l’Assurance maladie dédiés ;
- d’un accompagnement collectif ou personnalisé par des professionnels de santé, sur la nutrition, la santé du dos ou encore la santé du cœur.

Retour sur

Travaux d’été

La période estivale est souvent propice pour engager quelques travaux. Au menu de cet été, plusieurs chantiers pour améliorer votre confort et votre sécurité et notamment :

- **À Saint-Denis**, démarre la 2^e tranche de la rénovation totale des cages d’escalier et paliers, (peinture, sols, éclairage et portes) de l’îlot 8. La troisième tranche consacrée aux halls et vide-ordures sera entamée en 2014. Les halls, cages d’escaliers et paliers de certains immeubles de Square Fabien entament également leur rénovation.
- **À Epinay-sur-Seine**, le parking de la Source finit sa rénovation, avec la création de boxes, d’un accès pour les personnes à mobilité réduite, la mise en place d’un système de vidéo-protection et la rénovation des porte d’accès. Côté parking aérien, éclairage et étanchéité seront refaits.
- **À la Courneuve**, remplacement des clôtures existantes rue Edgard Quinet par des clôtures évitant les franchissements et permettant ainsi une fermeture complète de la résidence Vercors-Quinet.
- **À Villetaneuse**, après la création de colonnes enterrées les espaces extérieurs de la cité Rosenberg sont rénovés, de nouvelles plantations orneront les talus et les rondins de bois seront remplacés par des murets en galets. Une convention de gestion confiera l’entretien de ces espaces à Plaine Commune.



LE QUARTIER DE LA PLACE DU FRONT POPULAIRE SE PEUPLE



Plaine Commune Habitat livre 25 nouveaux logements sociaux à Saint-Denis. Une nouvelle place inaugurée en mai, de nouveaux logements locatifs sociaux construits par Plaine Commune Habitat et des logements en accession sociale à la propriété livrés par la Coopérative d’accession sociale à la propriété (CAPS) et inaugurés en juillet. La place et ses habitants attendent bientôt l’arrivée de

nouveaux services et notamment d’une école ; de commerces de proximité et de restaurants. Ce nouveau quartier à la lisière d’Aubervilliers s’est transformé en l’espace de quelques mois proposant une offre diversifiée de logements de qualité.

MORTIER = DANGER!

Si l’utilisation de mortiers de feu d’artifice engendre des nuisances sonores, elle reste très dangereuse à la fois, pour les individus qui les manipulent mais aussi pour les riverains. Ainsi, à Saint-Denis, un logement a été incendié, mettant en danger de mort ses occupants, au cours du mois de juin suite à un tir de mortier, et de graves accidents liés à la manipulation de ces engins sont à déplorer. L’office condamne fermement ce type d’agissement.